



Pour diffusion immédiate

COVID-19 : mise sur pied de la table de partenaires Résilience économique Mont-Tremblant

(Mont-Tremblant, le 25 mars 2020) – Face à la difficile conjoncture économique engendrée par la pandémie, la Ville de Mont-Tremblant annonce la mise sur pied du comité Résilience économique Mont-Tremblant (ReMont-T) formé de partenaires économiques régionaux pour coordonner le soutien aux entreprises. Cette mesure s'ajoute à l'annonce du report des échéances de paiement des taxes foncières qui s'applique également aux entreprises du territoire.

« J'ai confiance en la résilience de nos entreprises et en la capacité de notre milieu d'affaires de rebondir à la suite de la crise de la COVID-19. Je tiens à rassurer les entrepreneurs : la Ville de Mont-Tremblant ne vous laissera pas tomber. Nous avons besoin de vous, la population a besoin de vous, nous allons traverser cette épreuve ensemble en nous retroussant les manches et en nous serrant les coudes », a déclaré le maire Luc Brisebois qui s'est réjoui que les partenaires aient répondu *présents* sans hésiter.

Les partenaires de Résilience économique Mont-Tremblant sont : la Ville de Mont-Tremblant, la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides, la Société d'aide au développement des collectivités des Laurentides, la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant et Tourisme Mont-Tremblant. D'autres partenaires pourraient s'ajouter au comité au cours des prochaines semaines.

La mission de ReMont-T est d'identifier des solutions communes pour soutenir les entreprises d'ici, et ce, dans tous les secteurs d'activité, et de partager rapidement l'information sur la situation économique liée à la COVID-19 entre les partenaires, avec l'ensemble des intervenants économiques régionaux et avec la communauté d'affaires.

Les organismes du territoire sont déjà proactifs dans la mise en place de mesures d'aide aux entreprises et celles-ci méritent d'être partagées avec tous les acteurs économiques locaux dans un esprit de synergie et de collaboration. Entre autres exemples, la SADC des Laurentides a mis en ligne une section Web répertoriant les outils et ressources disponibles pour aider les entreprises à traverser la crise.

Report du paiement des taxes foncières

Les échéances pour les quatre (4) versements de taxes sur les immeubles non résidentiels pour l'année 2020, dont la première était prévue le 31 mars, seront reportées aux 1^{er} juin, 31 juillet, 30 septembre et 30 novembre. L'encaissement des chèques postdatés tiendra compte de ces nouvelles échéances. Cette mesure vise à aider les entreprises aux prises avec des enjeux de liquidités afin de leur permettre de traverser la crise actuelle.



Ville de
MONT-TREMBLANT

Communiqué de presse

– 30 –

Source : Service des communications et des relations publiques
Ville de Mont-Tremblant
Téléphone : 819-681-6432
Adresse courriel : fleonard@villedemont-tremblant.qc.ca
Site Internet : villedemont-tremblant.qc.ca